



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018



 Association
minière
du Québec



MISSION

Promouvoir, soutenir et développer de façon proactive une industrie minière québécoise responsable, engagée et innovante.

VALEURS

Faire partie de l'AMQ c'est :

- » Être respectueux;
- » Être transparent;
- » Être responsable;
- » Favoriser le travail d'équipe.

VISION

L'Association minière du Québec assume son rôle de leader, de référence incontournable d'une industrie minière québécoise responsable, innovante et compétitive, dans une perspective de développement durable.





À LA MÉMOIRE D'ANDRÉ LAVOIE

L'année 2018 s'est terminée sur une note de tristesse alors que le 28 décembre, André Lavoie, qui a agi comme directeur des communications pendant 23 ans au sein de l'Association, est décédé des suites d'une maladie. André aura su marquer

l'industrie minière par son dévouement, mais aussi par son amour profond du secteur minier et des gens qui y œuvrent. Son souvenir restera gravé dans nos mémoires et s'inscrira dans la longue histoire de l'Association minière du Québec.

GRANDS ENJEUX DÉFENDUS PAR L'AMQ EN 2018

Pérennité de l'industrie minière par l'amélioration de l'attractivité du Québec

Diminution des délais et des frais imposés par les gouvernements

Image et pertinence de l'industrie minière

Procédures devant le Tribunal administratif du travail pour que soit autorisé le soutirage minier sous chantier chargé ou en chargement

Relations avec les communautés autochtones et non autochtones

Réglementation environnementale

Modifications législatives et réglementaires en regard des milieux humides

Besoins de main-d'œuvre

2018 EN BREF

31

Publication de 31 communiqués de presse

56

56 entrevues accordées

65

Plus de 65 articles ou reportages générés dans les médias

40 M

40 millions de vues, d'impressions et d'écoutes des actions de communications grand public

1

Publication d'une étude sur les retombées économiques de l'industrie minière

15

Dépôt de 15 mémoires au gouvernement du Québec et du Canada

19

Participation aux 19 jours d'audience au Tribunal administratif du travail



MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



J'ai le privilège, pour une quatrième année consécutive, de vous présenter le rapport d'activité 2018 de l'Association minière du Québec (AMQ).

Ce rapport témoigne des nombreuses réalisations de l'AMQ et dresse un portrait de la dernière année.

Tous conviendront que l'industrie minière québécoise est un acteur de premier plan pour le développement socio-économique du Québec. C'est vrai pour les régions ressources évidemment, mais ce l'est aussi pour les grands centres. Nous l'avions démontré en 2016. Nous l'avons une fois de plus confirmé en 2018 avec la nouvelle étude qu'a publiée l'AMQ à l'automne sur les retombées économiques de l'industrie minière au Québec.

Évidemment, les régions dites minières sont celles qui récoltent la plus grande part des retombées économiques, mais les activités qui s'y déroulent ont des répercussions bien au-delà de leurs frontières. Sur les 8,5 milliards de dollars en dépenses totales des sociétés minières au Québec, un milliard ont été effectuées sur l'île de Montréal, ce qui en fait la troisième région en importance sur ce point. Mais rendons à César ce qui appartient à César : l'Abitibi-Témiscamingue est la région minière numéro un en ce qui concerne les retombées économiques.

Pour que le Québec continue de profiter des retombées de l'industrie minière, il est primordial que l'Association ne perde pas de vue son objectif ultime, soit celui de contribuer à assurer la pérennité de notre belle industrie ici. Pour y arriver, il importe d'améliorer l'attractivité du Québec en regard des autres juridictions mondiales. Bien que le Québec ait su conserver sa place dans le top 10 de l'enquête annuelle de l'Institut Fraser sur l'attractivité des juridictions minières en 2018 et qu'il performe mieux dans certains des aspects sondés, l'AMQ a accueilli les résultats de façon mitigée puisque cela démon-

trait que le Québec stagne dans le classement global, alors que d'autres endroits améliorent leur position.

C'est d'ailleurs le message que l'Association a transmis au nouveau gouvernement, et ce, dès son élection en octobre. L'AMQ a tôt fait de lui rappeler l'importance qu'il respecte son engagement électoral de s'attaquer aux trop longs délais qui caractérisent le développement des projets miniers au Québec afin d'améliorer sa compétitivité sur la scène mondiale.

Les réalisations de l'AMQ en 2018 sont attribuables aux efforts collectifs de bon nombre de personnes, notamment les membres du conseil d'administration et de nos membres que je remercie pour leur implication. Malgré les dossiers quotidiens et les horaires chargés, tous se sont unis pour soutenir l'AMQ dans son mandat. L'Association est aussi fière de pouvoir compter sur un personnel des plus compétents, composé de gens reconnus pour leur expertise. Grâce à leur expérience, ils produisent des résultats concrets dont profite l'ensemble de l'industrie.

Tous les accomplissements de l'AMQ encore cette année me rendent très enthousiaste quant à l'avenir.

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

JEAN-FRANÇOIS VERRET, ing.

Président du conseil d'administration

MOT DE LA PDG



Je suis heureuse et fière de vous présenter le rapport d'activité 2018 de l'Association minière du Québec (AMQ). Il est toujours étonnant, lorsque reten-

tit l'heure du bilan, de constater à quel point la quantité de travail accompli est considérable. Ce rapport trace de façon exhaustive l'ensemble des travaux et des principales réalisations de l'AMQ au cours de l'année 2018.

Malgré des fluctuations dans le prix de différents métaux, l'année 2018 n'aura pas apporté de grands bouleversements, quoiqu'une certaine incertitude ait pu s'installer en raison du changement de gouvernement. L'AMQ a saisi l'occasion en se servant des élections provinciales pour faire valoir l'industrie minière du Québec et faire connaître ses enjeux de développement auprès des partis politiques et futurs élus. En cohérence avec les orientations de son plan stratégique, l'AMQ a redoublé d'efforts après les élections afin de ne pas perdre le momentum dans ses interventions et s'assurer que le nouveau gouvernement en place détienne l'information nécessaire à une prise de décision cohérente avec les besoins de l'industrie.

On s'en doute, les enjeux liés à la main-d'œuvre et à l'automatisation, entre autres, auront occupé davantage de place que par le passé. En plein essor, l'industrie minière québécoise doit maintenant intéresser davantage de jeunes, de femmes et de travailleurs issus des communautés autochtones pour répondre aux besoins de l'industrie. C'est pourquoi cela est partie intégrante du plan stratégique de l'AMQ depuis un bon nombre d'années. Aussi, l'acceptabilité sociale des projets et l'accès au territoire auront continué à occuper l'Association et les membres afin de permettre un développement minier harmonieux et porteur de prospérité à long terme.

En 2018, l'AMQ a poursuivi ses efforts afin d'augmenter la visibilité de l'industrie dans les médias. Au cours de l'année,

différentes actions ont été déployées pour bien expliquer la plus-value pour le Québec de pouvoir compter sur une industrie minière forte, responsable et tournée vers l'avenir. Nous voulons donc mieux montrer notre industrie, sortir des canaux de communications que nous avons l'habitude d'utiliser. Bref, nous avons voulu faire les choses autrement et en toute honnêteté, ça a fonctionné! Nos offensives publicitaires du printemps et de l'automne 2018 ont dépassé les objectifs fixés en matière de visionnement. Nous allons maintenir le cap et la cadence afin que la population prenne conscience que notre industrie est indispensable à leur quotidien, que les métaux ne tombent pas du ciel et que notre industrie est réellement la force intérieure du Québec.

L'année 2018 aura amené avec elle son lot de défis. Pour les relever, l'AMQ a pu compter, une fois de plus, sur l'engagement et le dévouement de son personnel qualifié, toujours soucieux de soutenir les membres et d'enrichir l'offre de service qui leur est offert. Je suis d'ailleurs à même de constater, au quotidien, la qualité du travail réalisé par les membres du personnel de l'AMQ et je tiens à les en remercier très sincèrement.

Je remercie également les membres du conseil d'administration pour leur apport aux succès de l'Association. C'est un réel privilège de pouvoir compter sur des gens aussi passionnés et dévoués envers le développement minier québécois.

Je me dois, en terminant, de saluer le travail de nos comités et groupes de travail qui ont été d'une grande aide dans l'atteinte des résultats que nous vous présentons dans ce rapport. Tous ensemble, nous avons su faire la différence.

A stylized, handwritten signature in black ink.

JOSÉE MÉTHOT, ing., M.B.A.

Présidente-directrice générale



DES REPRÉSENTATIONS EFFICACES

L'AMQ est bien présente sur le terrain pour représenter ses membres et l'industrie, autant auprès des autorités gouvernementales que de ses partenaires.



Rencontre du conseil d'administration avec François Legault



REPRÉSENTATIONS POLITIQUES

Une 4^e journée minière sur la colline Parlementaire aux couleurs électorales

Lors de la quatrième journée minière sur la colline Parlementaire tenue avant le déclenchement des élections provinciales, le conseil d'administration de l'AMQ a pu faire part de ses priorités aux différents partis politiques et demander des engagements de leur part sur le secteur minier. Des discussions constructives ont eu lieu avec :

- **Pierre Moreau**, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles;
- **Sylvain Rochon**, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'énergie et de ressources naturelles;
- **Lorraine Richard**, porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement nordique et du Plan Nord;
- **François Legault**, chef du deuxième groupe d'opposition;
- **Éric Lefebvre**, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de ressources naturelles;
- **André Lamontagne**, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'économie, d'innovation et d'exportations.

Le premier ministre Couillard s'est montré attentif aux enjeux présentés par des représentants du conseil d'administration de l'AMQ.



De gauche à droite : Christian Provencher, Vanessa Laplante, Jean-François Verret, Philippe Couillard, Josée Méthot, Isabelle Verreault

Plusieurs enjeux ont été mis de l'avant lors des différentes rencontres politiques et avec les hauts fonctionnaires des gouvernements du Québec et du Canada. L'objectif ultime : assurer la pérennité de l'industrie minière au Québec en offrant un environnement compétitif et prévisible aux sociétés minières. Les dossiers suivants ont fait l'objet de nombreuses discussions en 2018 :

- Réduction des délais d'autorisation des projets;
- Réduction des coûts pour opérer au Québec;
- Modifications en regard des autorisations environnementales;
- Simplification du régime des redevances minières;
- Modifications aux normes du travail (disparité de traitement dans les régimes de retraite, agences de placement);
- Simplification administrative des processus;
- Accès au territoire (conservation de 30 % du territoire du Plan Nord, territoires incompatibles avec l'activité minière);
- Relations avec les communautés autochtones en territoire non conventionné;
- Objectifs gouvernementaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre;
- Besoin de main-d'œuvre.

REPRÉSENTATIONS AUPRÈS DES PARTENAIRES

Pour bien transmettre les préoccupations, enjeux, besoins et priorités de l'industrie minière, l'équipe de l'AMQ a siégé à plusieurs comités, conseils et tables de divers organismes partenaires.

Association minière du Canada (AMC)

- Membre observateur du conseil d'administration

Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur minier (APSM)

- Membre du conseil d'administration
- Membre du caucus patronal
- Membre du comité de gouvernance

Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie des mines (CSMO Mines)

- Membre du conseil d'administration
- Membre du comité exécutif

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)

- Membre du comité 3.57 et du comité 3.57.1
 - Membre du sous-comité technique en contrôle de terrain
 - Membre du sous-comité technique des mines souterraines
 - Membre du sous-comité technique des mines à ciel ouvert
 - Membre du sous-comité technique sur les explosifs
 - Membre du sous-comité technique sur la téléopération

Conseil du patronat du Québec (CPQ)

- Membre du conseil d'administration
- Membre du comité consultatif en santé et sécurité du travail
- Membre du sous-comité de prévention

Conseil patronal en environnement du Québec (CPEQ)

- Membre du conseil d'administration
- Membre du comité exécutif

COREM

- Membre observateur du conseil d'administration

Initiative Vers le développement minier durable (VDMD)

- Membre de l'équipe de direction
- Membre du comité des chefs
- Membre du Groupe consultatif des communautés d'intérêts

Institut national des mines du Québec (INMQ)

- Membre du conseil d'administration
- Membre du comité d'audit
- Présidence du comité de planification stratégique et d'analyse de projets
- Membre du comité de sélection du président-directeur général

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)

- Membre du comité consultatif Mines
 - Membre du sous-comité sur la simplification du régime des redevances minières
 - Membre du sous-comité sur la simplification administrative
- Membre du groupe-conseil sur l'élimination du charbon énergétique

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)

- Membre du comité conjoint MELCC-AMQ

Ministry of Labour de l'Ontario

- Membre observateur du comité de réglementation

Groupe MISA

- Membre du conseil d'administration

Ontario Mining Association (OMA)

- Membre observateur du Mining Legislative Review Committee

Polytechnique Montréal

- Membre du comité consultatif du département de génie des mines

Société du Plan Nord

- Membre de l'Assemblée des partenaires

SOREDEM

- Membre du conseil d'administration

L'équipe de l'AMQ participe également aux travaux des organismes et groupes de travail suivants:

- Fédération de l'industrie minière canadienne (FIMC);
- Groupe de travail sur les activités non industrielles sur 30 % du territoire du Plan Nord;
- Comité de suivi de la Formation modulaire du travailleur minier (FMTM);
- Service du sauvetage minier de la CNESST;
 - Pour assurer une plus grande équité entre les sociétés minières, l'AMQ a collaboré à l'établissement d'une entente sur un nouveau mode de facturation du Service de sauvetage minier.



L'Association a également participé à la mission d'orientation dans la région du Nord-du-Québec organisée par le Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie Abitibi-Témiscamingue afin de rencontrer différents conseils de bande et organismes actifs sur ce territoire.

DES COMMENTAIRES PERTINENTS ET CONSTRUCTIFS

La dernière année aura été fort active sur les plans législatif et réglementaire et l'Association a continué de défendre les intérêts de ses membres afin que les lois et règlements adoptés soient cohérents avec la réalité des activités minières en sol québécois.

Gouvernement du Québec

Dépôt de douze mémoires, commentaires et recommandations sur :

- Mandat d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour le projet d'usine de transformation de concentré de fer en fonte brute et en ferrovanadium de Métaux BlackRock;
- Consultations prébudgétaires;
- Projet de règlement sur les carrières et sablières;
- Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques;
- Projet de règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques;
- Projet de règlement relatif à l'autorisation ministérielle et à la déclaration de conformité en matière environnementale;
- Projet de règlement modifiant le Règlement sur les attestations d'assainissement en milieu industriel;
- Projet de règlement modifiant le Règlement sur les matières dangereuses;
- Projet de règlement relatif à certaines mesures transitoires pour l'application de la Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds Vert;
- Projet de règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets;
- Guide pour la mise en place et le fonctionnement d'un comité de suivi;
- Projet de loi n° 176, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives afin principalement de faciliter la conciliation famille-travail.

Gouvernement du Canada

Dépôt de trois mémoires, commentaires et recommandations sur :

- Projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois;
- Projet de loi C-68, Loi modifiant la Loi sur les pêches et d'autres lois en conséquence;
- Plan canadien sur les minéraux et les métaux.

En 2018, l'AMQ a continué de soutenir ses membres dans la cause de l'interdiction du soutirage minier sous chantier chargé ou en chargement, débattue devant le Tribunal administratif du travail. Au total, 53 jours d'audience auront été nécessaires pour clore le dossier, dont 19 en 2018. Grâce à la grande solidarité manifestée par les différentes sociétés minières impliquées dans le dossier et à la solidité de la preuve présentée, la juge a donné gain de cause à l'industrie, et ce, sans équivoque.



DES COMMUNICATIONS DYNAMIQUES, À L'IMAGE DE L'INDUSTRIE

Grâce à une diversité d'actions et l'utilisation d'une variété de médias, l'Association a su encore cette année proposer des façons novatrices de faire connaître l'industrie minière au grand public. Résultat : **les moyens déployés ont généré 40 millions de vues, impressions et écoutes en 2018.** Un succès sur toute la ligne !

Grâce à la précieuse collaboration des sociétés membres, l'équipe de l'AMQ a notamment mené les offensives suivantes :



Pour bien faire connaître les nombreuses innovations technologiques implantées au sein de l'industrie minière québécoise, l'Association a produit un inventaire de ces pratiques et les a rendues publiques afin que la population puisse découvrir le côté innovant des mines du Québec. Ces bonnes pratiques seront intégrées aux futures actions de communications grand public.

- Tournage chez Eldorado Gold Lamaque et à la Fonderie Horne pour l'émission Génial! à Télé-Québec;
- Tournage à la mine Raglan pour le Journal de Montréal et pour une capsule destinée aux réseaux sociaux avec Stéphane Modat, chef du restaurant Champlain et du Bistro le Sam du Château Frontenac;
- Production d'une nouvelle capsule humoristique sur le hockey mettant en vedette le titane et le graphite;
- Production de cinq capsules radiophoniques;
- Partenariat avec l'Orchestre Métropolitain pour démontrer le côté indispensable des métaux dans la conception d'instruments de musique et production de vidéos mettant en vedette des musiciens de l'orchestre;
- Présence à quatre événements grand public pour joindre les jeunes;
- Élaboration d'un livre pour enfants ludique et éducatif sur l'importance des métaux et minéraux à paraître en 2019;
- Coordination des activités de la Semaine minière du Québec.



76 % des Québécois ont aimé les différentes publicités vidéo et audio produites.

72 % des Québécois exposés aux publicités de l'AMQ durant la campagne disent qu'elles ont changé favorablement ou très favorablement leur opinion en regard de l'industrie minière.

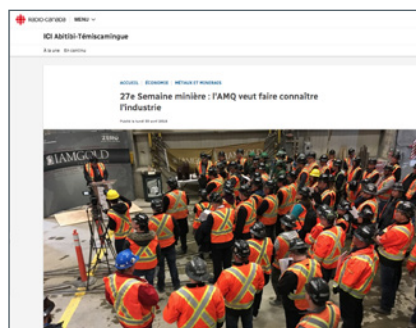
76 % des Québécois sont enclins à voir d'autres publicités de l'AMQ.

62 % des Québécois ont dit vouloir en savoir plus sur l'industrie minière après avoir vu ou entendu les publicités.

Selon un sondage réalisé pour le compte de l'AMQ

DES COMMUNICATIONS QUI FONT PARLER

Parallèlement aux actions de communications grand public, l'AMQ a continué de souligner les bons coups de l'industrie et de défendre ses intérêts dans les médias.



- Publication de **31 communiqués de presse** sur des sujets variés :
 - Investissements miniers au Québec
 - Priorités électorales de l'industrie
 - Étude sur les retombées économiques de l'industrie
 - Budget 2018-2019 du gouvernement du Québec
 - Classement de l'Institut Fraser
 - Modifications législatives et réglementaires
 - Remises de prix et honneurs à des membres de l'AMQ
 - Bilan 2018 de l'industrie
 - Etc.
- **56 entrevues** accordées à des médias des quatre coins du Québec
- Plus de **65 articles** ou reportages générés dans les médias



31

Publication de 31 communiqués de presse



56

56 entrevues accordées



65

Plus de 65 articles ou reportages générés dans les médias

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

DE L'INDUSTRIE MINIÈRE

Le PIB réel (cristallin) a augmenté dans cinq provinces et dans le Nord-du-Québec de 4,7 à 8,3 %.

4,7 à 8,3 %

PROVINCES ET TERRITOIRES

PIB réel (cristallin) en millions de dollars

Province/Territoire	2014	2015	Pourcentage
Alberta	122,1	125,3	0,9%
Colombie-Britannique	23,3	24,8	3,0%
Ontario	89,5	94,7	3,0%
Manitoba	30,7	31,5	0,4%
Saskatchewan	42,4	43,7	0,7%
Québec	270,9	282,5	4,3%
Nord-du-Québec	12,8	13,8	7,8%
Terre-Neuve-Labrador	3,5	3,8	7,1%
Yukon	1,5	1,6	2,3%
Nunavut	1,1	1,2	9,1%
Canada	1 141,1	1 209,5	6,0%

Source : Statistique Canada, PIB réel (cristallin) en millions de dollars, 2014 et 2015.

Le PIB réel (cristallin) a augmenté dans cinq provinces et dans le Nord-du-Québec de 4,7 à 8,3 %.

4,7 à 8,3 %

PROVINCES ET TERRITOIRES

PIB réel (cristallin) en millions de dollars

Province/Territoire	2014	2015	Pourcentage
Alberta	122,1	125,3	0,9%
Colombie-Britannique	23,3	24,8	3,0%
Ontario	89,5	94,7	3,0%
Manitoba	30,7	31,5	0,4%
Saskatchewan	42,4	43,7	0,7%
Québec	270,9	282,5	4,3%
Nord-du-Québec	12,8	13,8	7,8%
Terre-Neuve-Labrador	3,5	3,8	7,1%
Yukon	1,5	1,6	2,3%
Nunavut	1,1	1,2	9,1%
Canada	1 141,1	1 209,5	6,0%

Source : Statistique Canada, PIB réel (cristallin) en millions de dollars, 2014 et 2015.

Le PIB réel (cristallin) a augmenté dans cinq provinces et dans le Nord-du-Québec de 4,7 à 8,3 %.

4,7 à 8,3 %

PROVINCES ET TERRITOIRES

PIB réel (cristallin) en millions de dollars

Province/Territoire	2014	2015	Pourcentage
Alberta	122,1	125,3	0,9%
Colombie-Britannique	23,3	24,8	3,0%
Ontario	89,5	94,7	3,0%
Manitoba	30,7	31,5	0,4%
Saskatchewan	42,4	43,7	0,7%
Québec	270,9	282,5	4,3%
Nord-du-Québec	12,8	13,8	7,8%
Terre-Neuve-Labrador	3,5	3,8	7,1%
Yukon	1,5	1,6	2,3%
Nunavut	1,1	1,2	9,1%
Canada	1 141,1	1 209,5	6,0%

Source : Statistique Canada, PIB réel (cristallin) en millions de dollars, 2014 et 2015.

Le PIB réel (cristallin) a augmenté dans cinq provinces et dans le Nord-du-Québec de 4,7 à 8,3 %.

4,7 à 8,3 %

PROVINCES ET TERRITOIRES

PIB réel (cristallin) en millions de dollars

Province/Territoire	2014	2015	Pourcentage
Alberta	122,1	125,3	0,9%
Colombie-Britannique	23,3	24,8	3,0%
Ontario	89,5	94,7	3,0%
Manitoba	30,7	31,5	0,4%
Saskatchewan	42,4	43,7	0,7%
Québec	270,9	282,5	4,3%
Nord-du-Québec	12,8	13,8	7,8%
Terre-Neuve-Labrador	3,5	3,8	7,1%
Yukon	1,5	1,6	2,3%
Nunavut	1,1	1,2	9,1%
Canada	1 141,1	1 209,5	6,0%

Source : Statistique Canada, PIB réel (cristallin) en millions de dollars, 2014 et 2015.

Le PIB réel (cristallin) a augmenté dans cinq provinces et dans le Nord-du-Québec de 4,7 à 8,3 %.

4,7 à 8,3 %

PROVINCES ET TERRITOIRES

PIB réel (cristallin) en millions de dollars

Province/Territoire	2014	2015	Pourcentage
Alberta	122,1	125,3	0,9%
Colombie-Britannique	23,3	24,8	3,0%
Ontario	89,5	94,7	3,0%
Manitoba	30,7	31,5	0,4%
Saskatchewan	42,4	43,7	0,7%
Québec	270,9	282,5	4,3%
Nord-du-Québec	12,8	13,8	7,8%
Terre-Neuve-Labrador	3,5	3,8	7,1%
Yukon	1,5	1,6	2,3%
Nunavut	1,1	1,2	9,1%
Canada	1 141,1	1 209,5	6,0%

Source : Statistique Canada, PIB réel (cristallin) en millions de dollars, 2014 et 2015.

Le PIB réel (cristallin) a augmenté dans cinq provinces et dans le Nord-du-Québec de 4,7 à 8,3 %.

4,7 à 8,3 %

PROVINCES ET TERRITOIRES

PIB réel (cristallin) en millions de dollars

Province/Territoire	2014	2015	Pourcentage
Alberta	122,1	125,3	0,9%
Colombie-Britannique	23,3	24,8	3,0%
Ontario	89,5	94,7	3,0%
Manitoba	30,7	31,5	0,4%
Saskatchewan	42,4	43,7	0,7%
Québec	270,9	282,5	4,3%
Nord-du-Québec	12,8	13,8	7,8%
Terre-Neuve-Labrador	3,5	3,8	7,1%
Yukon	1,5	1,6	2,3%
Nunavut	1,1		

Parmi les données de l'étude, notons:

8,5 G \$

8,5 milliards de dollars en dépenses totales des sociétés minières au Québec:

13

Dépenses totales de
8,5 MILLIARDS
de dollars

- 40540** emplois partout
au Québec*
- 1 Abitibi-Témiscamingue: 15 000 emplois
 - 2 Côte-Nord: 6 130 emplois
 - 3 Montérégie: 3 820 emplois

3950 fournisseurs

- 1 **Abitibi-Témiscamingue**: 1 240 fournisseurs
- 2 **Montréal**: 715 fournisseurs
- 3 **Montréal**: 485 fournisseurs

962 MILLIONS \$

versés au gouvernement du Québec
en impôt minier, taxes, impôt sur le revenu
des particuliers, etc.

*Emplois directs, indirects et induits.
Classement en fonction du lieu de résidence



Association
minière
du Québec

40 540

**40 540 emplois générés
ou maintenus:**

96 500 \$

**96 500 dollars en salaire moyen
dans les opérations minières;**

3 950

3 950 fournisseurs de l'industrie minière au Québec:

962 M \$

**962 millions de dollars versés
au gouvernement du Québec,
sans compter l'impôt sur
le revenu des sociétés.**

Cette étude a fait l'objet d'une importante couverture médiatique. Elle a également été envoyée à plusieurs élus québécois, hauts fonctionnaires et à de nombreux partenaires de l'industrie afin de bien faire connaître l'apport de l'industrie à la prospérité du Québec.



DES ACTIONS POUR UN DÉVELOPPEMENT MINIER DURABLE

L'année 2018 aura permis à l'AMQ de bonifier le travail effectué dans le cadre de l'initiative *Vers le développement minier durable* (VDMD) en poursuivant l'implantation chez ses membres. C'est maintenant plus de 90 % des sociétés membres de l'AMQ qui y ont adhéré.

Dans un souci d'amélioration continue, l'Association s'est entendue avec la firme Innovexplo, afin d'accompagner les entreprises dans le processus d'implantation, leur offrir de la formation et les guider dans l'évolution constante de l'initiative VDMD.





QUAND LES MEMBRES SE RENCONTRENT, L'INDUSTRIE GRANDIT

L'Association minière du Québec et l'industrie sont plus fortes lorsque ses membres sont mobilisés. C'est pourquoi l'AMQ favorise les échanges et le maillage entre les représentants des sociétés membres en multipliant les occasions de rencontres et de discussions.

Des événements incontournables

COLLOQUE EN CONTRÔLE DE TERRAIN

142 participants

AVRIL
2018

12 conférences sur des sujets variés, dont :

- L'exploitation par longs trous
- L'influence de la corrosion sur les boulons à friction
- La récupération de zones matures en terrain convergent
- L'amélioration de la fiabilité de la planification minière grâce à la mécanique des roches
- La stratégie de minage d'un pilier à haut potentiel sismique
- Les contributions à l'optimisation géomécanique des chantiers

10 exposants présents



CONGRÈS ANNUEL

202 participants

JUIN
2018

5 conférences et 1 panel :

- Les actions de communications pour laisser sa marque
- L'importance de l'humain dans la chaîne de la sécurité
- L'influence durable
- Les perspectives pour 2018 dans le secteur minier
- Conférence de Pierre Moreau, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles
- Panel sur les priorités électorales des partis politiques réunissant Éric Lefebvre (CAQ), Sylvain Rochon (PQ) et Guy Bourgeois (PLQ)

Lors de l'édition 2018 de son congrès annuel, l'AMQ a remis ses 52^e trophées F.J. O'Connell visant à valoriser l'atteinte d'un haut niveau de performance dans les opérations minières et à souligner les actions de membres ayant amélioré leur bilan en santé et sécurité du travail (SST).

En 2018, les entreprises récipiendaires d'un trophée F.J. O'Connell sont :



MINE RAGLAN, UNE COMPAGNIE GLENCORE

Opérations souterraines | 400 000 heures et plus

De gauche à droite : **À l'avant :** Josée Méthot, Carole St-Onge, Martin Dumont, Pierre Barrette, Cindy Hall, Céliane Dorval, Jean-François Verret
À l'arrière : Guy Dufour, Amélie Rouleau, Mario Paquin



MINES AGNICO EAGLE - MINE LAPA

Opérations souterraines | moins de 400 000 heures (ex aequo)

De gauche à droite : Josée Méthot, Karine Marchand, Louis Duval, Glorian Roy, Christian Goulet, Joël Provencher, Alain Rioux, Benoit Massicotte, Jean-François Verret



ELDORADO GOLD LAMAQUE

Opérations souterraines | moins de 400 000 heures (ex aequo)

De gauche à droite : Josée Méthot, Gilbert Bouffard, Joël Gauthier, Sylvain Lehoux, Jean-Guy Lévesque, Jean-François Verret



MINE CANADIAN MALARTIC

Opérations de surface, transport et première transformation des métaux

De gauche à droite : Josée Méthot, Josée Plouffe, Stéphane Tardif, Serge Blais, Robin Tremblay, Vanessa Laplante, Jude Boucher, Maxime Grondin, Patrick Mercier, Jean-François Verret

COLLOQUE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

SEPTEMBRE
2018

318 participants

6 conférences portant entre autres sur :

- L'analyse des risques avant la tâche
- La décision rendue par le Tribunal administratif du travail dans le dossier du soutirage minier sous chantier chargé ou en chargement
- L'intelligence artificielle, ses opportunités et ses défis pour les entreprises
- Les répercussions d'un accident de travail

15 exposants présents

Le colloque en santé et sécurité du travail est l'occasion de reconnaître les efforts déployés par les hommes et les femmes qui ont fait la fierté de l'industrie minière en maintenant des milieux de travail sécuritaires pour des périodes variant entre 50 000 et 500 000 heures. Les 145 travailleurs récompensés proviennent des entreprises suivantes :

- | | |
|---|---|
| • ArcelorMittal Exploitation minière Canada s.e.n.c.; | • K+S Sel Windsor
— Mines Seleine; |
| • Canadian Malartic G.P.
— Mine Canadian Malartic; | • Les Diamants Stornoway
— Mine Renard; |
| • Canadian Royalties inc.; | • Mines Agnico Eagle
— Complexe Goldex; |
| • Eldorado Gold Lamaque; | — Division Lapa; |
| • Glencore
— Fonderie Horne; | — Mine LaRonde; |
| — Mine Matagami; | • Corporation Aurifère Monarques
— Usine Camflo; |
| — Mine Raglan; | • Niobec, une compagnie de Magris Resources; |
| • Goldcorp
— Éléonore; | • Nyrstar
— Mine Langlois; |
| • Graymont
— Usine de Marbleton | • Redpath Canada Limitée. |
| • Hecla Québec
— Mine Casa Berardi; | |
| • IAMGOLD Corporation
— Iamrock; | |
| — Mine Westwood; | |



Stéphane Richard, contremaître, Mine opération à la mine Canadian Malartic, récompensé pour 500 000 heures de travail sans accidents au sein de son équipe.



Israël Gauthier, Superviseur, Usine d'acide et oxygène à la Fonderie Horne, reçoit un lingot d'argent pour souligner 500 000 heures de travail sans accident au sein de son équipe de travail.

RENCONTRE ANNUELLE DU PERSONNEL INFIRMIER

NOVEMBRE
2018

19 participants

4 formations portant sur :

- Les troubles musculosquelettiques au travail
- La santé mentale
- La détection des signes d'intoxication et de capacité affaiblie reliées à la consommation de drogues en milieu de travail
- L'accès aux renseignements médicaux

DES FORMATIONS AXÉES SUR LES BESOINS

Les lois et politiques changent; les enjeux se complexifient. C'est pourquoi l'Association veille au grain pour être constamment à l'affût des nouvelles exigences et façons de faire, en plus d'organiser des séances de formation ou d'information à l'intention de ses membres pour les outiller dans leurs tâches quotidiennes. En 2018, l'AMQ a organisé des séances sur des sujets variés :

- Politique de consultation des communautés autochtones propre au secteur minier;
- Guide sur les comités de suivi;
- Utilisation du logiciel de diagnostic organisationnel en SST;
- Projet de loi sur les pêches (C-68);
- Approche comportementale en SST;
- Légalisation de la marijuana;
- Compilation des statistiques d'accidents;
- Cultures autochtones;
- Gestion des personnalités difficiles;
- Médias sociaux;
- Droit du travail;
- Reconnaissance non monétaire du travail des employés;
- Pleine conscience en milieu de travail;
- Loi sur les normes du travail;
- Carte interactive GESTIM;
- Initiative VDMD (gestion des résidus miniers);
- Règlement sur les effluents de mines de métaux et mines de diamant.



Pour soutenir ses membres face à l'arrivée d'un nouvel enjeu, l'Association a développé une politique générique sur la consommation de la marijuana avec comme principe de base que les facultés affaiblies par la consommation de marijuana constituent un risque inacceptable sur les lieux du travail et qu'ils sont incompatibles avec le déroulement sécuritaire des opérations. Cette politique est disponible pour tous les membres de l'AMQ et s'accompagne d'une grille d'identification des symptômes.





DES COMITÉS DÉVOUÉS

Les représentants des sociétés membres de l'AMQ ont pu échanger entre eux par le biais des comités de l'AMQ qui ont été encore une fois très actifs en 2018.

CATAMINE

Présidente :

Nancy Létourneau, mine LaRonde,
Mines Agnico Eagle

COMMUNICATIONS

Présidente :

Stéphanie Lemieux, Fonderie Horne,
une compagnie Glencore

CONTRÔLE DE TERRAIN

Président :

Dany Audet, mine Westwood,
IAMGOLD Corporation

ENTRETIEN

Président :

Martin Pichette, Eldorado
Gold Lamaque

ENVIRONNEMENT

Président :

Martin Duclos, Mine Canadian Malartic,
Canadian Malartic G.P

FISCALITÉ

Présidente :

Vanessa Laplante, Canadian Malartic G.P.

RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS

Président :

Simon Thibault, Nemaska Lithium

RESSOURCES HUMAINES

Présidente :

Evelyn Gauthier, Mines Seleine, K+S
Sel Windsor Ltée

SANTÉ ET PRÉVENTION DES ACCIDENTS

Président :

Marc Moffette, Mines Agnico Eagle
mandat terminé en septembre 2018

COMITÉ STRATÉGIQUE EN RESSOURCES HUMAINES

COMITÉ STRATÉGIQUE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE DOSSIER DES COMMUNAUTÉS ALGONQUINES DE L'ABITIBI- TÉMISCAMINGUE

Signe de l'engouement des membres envers les travaux de l'AMQ, un nouveau comité a vu le jour en 2018, soit le comité Hygiène industrielle. Avec l'objectif de favoriser les échanges entre les membres sur cette importante question, celui-ci a réuni une quinzaine de participants à sa première rencontre. La présidence de ce comité a été confiée à Guillaume Lachapelle de Mines Agnico Eagle.

UNE ASSOCIATION QUI APPUIE SES PARTENAIRES ET LA RELÈVE

En raison de sa crédibilité et de son expertise, de nombreuses organisations ont sollicité l'Association minière du Québec afin qu'elle appuie différents projets ou prises de position :

- Projet d'électrification complète des mines : réduction de la consommation d'énergie et de la comminution par préconditionnement du minerai;
- Projet d'électrification complète des mines : véhicules miniers à énergie alternative;
- Projet de développement d'un nouveau système de propulsion électrique pour les véhicules miniers (initiative de la Grappe industrielle des véhicules électriques et intelligents du Québec);
- Projet PHYTOBIOREM, premier projet à développer un modèle *in situ* innovateur de biorestauration de drainage minier acide par filtration phytobienne;
- Projet de Congrès international sur la recherche scientifique en zones industrielo-portuaires.

Les besoins de main-d'œuvre de l'industrie ont commandé plusieurs actions de l'AMQ qui a soutenu les efforts de ses partenaires pour s'assurer que les besoins des sociétés minières soient comblés et pour continuer d'intéresser les jeunes aux carrières dans le secteur minier :

- Soutien à l'Université Laval dans son plan d'action pour contrer la baisse des inscriptions dans le département du génie des mines, de la métallurgie et des matériaux;
- Participation au comité consultatif Génie des mines de Polytechnique Montréal pour conseiller le département sur les logiciels qui devraient être maîtrisés par les nouveaux diplômés;
- Participation à la promotion des programmes offerts par les établissements scolaires du Nord du Québec et des postes offerts par les sociétés minières sur ce territoire;
- Présentation faite à l'Assemblée des partenaires de la Société du Plan Nord sur les pratiques d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre mises en place

par les sociétés minières et sur leurs besoins dans le Nord du Québec;

- Collaboration avec le Centre de formation professionnelle de la Baie-James et le Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre huron-wendat dans ses démarches pour la démobilisation des programmes d'études professionnelles Forage-dynamitage et Extraction de minerai dans la région de Québec, afin d'accueillir une clientèle autochtone francophone;
- Intervention auprès de l'École des technologies supérieures afin qu'elle tienne compte de la réalité du navettage en ce qui concerne la reconnaissance des heures travaillées;
- Participation au projet des compétences numériques en partenariat avec l'Institut national des mines du Québec et le CSMO Mines pour déterminer les compétences actuelles des travailleurs et leurs besoins en formation afin d'appuyer les entreprises minières dans la foulée des enjeux liés au déploiement des technologies 4.0 dans l'industrie.

Toujours soucieuse de soutenir la relève, l'Association a distribué trois bourses d'études en 2018.



De gauche à droite : François Fournier Roy (Génie géologique, Université Laval), Marika Labbé (Génie géologique, Université Laval), Christopher Grondin (Génie géologique, Université Laval), Josée Méthot

DISSOLUTION DE SOREDEM

L'année 2018 fut marquée par la dissolution de SOREDEM, après 26 ans d'opération. Avant de clore ses livres, SOREDEM a versé une dernière contribution financière de 50 000 \$ à l'Université Laval pour appuyer les activités de recherche d'une nouvelle phase du projet « Fragmentation thermique par torche à plasma ». Aussi, considérant la pertinence de maintenir le programme de bourse d'études supérieures pour la recherche du Fonds Claude-Drouin destiné aux étudiants de 2^e et 3^e cycle, il fut résolu de transférer les fonds et la gestion de ce programme de bourse à l'Association minière du Québec à la dissolution de la société.

L'Association minière du Québec tient à remercier tous ceux qui se sont investis dans la mission de SOREDEM au fil des ans. De nombreux projets ont ainsi pu voir le jour et faire une différence dans les opérations minières.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(au 31 décembre 2018)

- **Jean-François Verret**
Président du conseil et directeur, Projets capitaux, Géologie et Exploration, Mine Raglan, une compagnie Glencore *
- **Christian Provencher**
Vice-président du conseil et vice-président, Canada, Mines Agnico Eagle *
- **Olivier Berman**
Secrétaire du conseil et directeur général, Mines Seleine, K+S Sel Windsor *
- **Vanessa Laplante**
Trésorière du conseil et directrice de la fiscalité et du bureau de Montréal, Canadian Malartic G.P. **
- **Claude Bélanger**
Directeur général, Fonderie Horne, une compagnie Glencore *
- **Alexandre Belleau**
Directeur général, Projets et Innovation, Minéral de fer Québec
- **Sophie Bergeron**
Directrice générale, Goldcorp – Éléonore
- **Nicolas Dalmau**
Directeur général, Relations publiques et Affaires gouvernementales, ArcelorMittal Exploitation minière Canada s.e.n.c.
- **André Gaumond**
Administrateur, Redevances Aurifères Osisko
- **Luc Guimond**
Président, Groupe minier CMAC-THYSSEN
- **Jean Quenneville**
Directeur, Affaires externes – Québec, Rio Tinto
- **Patrick Sévigny**
Directeur des opérations minières, Stornoway Diamond Corporation
- **Stéphane Ste-Croix**
Directeur principal, Amélioration continue, IAMGOLD Corporation
- **Hélène Lauzon**
Présidente, Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ)
- **Isabelle Verreault**
Vice-présidente principale et directrice générale du Québec, Hill+Knowlton Stratégies

* Membre du comité exécutif

** Présidente du comité Audits et finances

LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

(au 31 décembre 2018)

EXPLOITANTS MINIERS, INSTALLATIONS DE TRAITEMENT ET D'AFFINAGE

- ArcelorMittal Exploitation minière Canada s.e.n.c.
- Canadian Malartic G.P.
 - Mine Canadian Malartic
- Canadian Royalties inc.
- Corporation Aurifère Monarques
 - Mine Beaufor
 - Usine Camflo
- Eldorado Gold
 - Lamaque
- Glencore
 - Fonderie Horne
 - Mine Matagami
 - Mine Raglan
- Goldcorp
 - Éléonore
- Graymont (Qc) inc.
 - Usine de Bedford
 - Usine de Marbleton
- Hecla Québec
 - Mine Casa Berardi
- IAMGOLD Corporation
 - Mine Westwood
- Minerai de fer Québec *
- Mines Agnico Eagle Ltée
 - Mine Goldex
 - Mine Lapla
 - Mine LaRonde
- Mines Seleine, K+S Sel Windsor Ltée
- New Millennium Iron Corporation
- Niobec, une compagnie de Magris Resources
- North American Lithium
- Nyrstar
 - Mine Langlois
- Omya Canada inc.
 - Usine de St-Armand
- Ressources Bonterra inc.
 - Mine Bachelor
- Rio Tinto Fer et Titane
- Stornoway Diamond Corporation
 - Mine Renard
- Tata Steel Minerals Canada Limited
- Yamana Gold inc.

ENTREPRENEURS MINIERS

- Bird Civil et Mines
- Cementation Canada inc.
(Division Québec)
- Construction Kiewit Cie
- Dumas Contracting Ltd.
- EBC Mines inc.

- Groupe Gilbert
- Groupe minier CMAC-THYSSEN
- Iamrock inc.
- Machines Roger International
- Procon
- Redpath Canada Ltée

EXPLORATEURS, PROJETS MINIERS EN DÉVELOPPEMENT ET MINES EN PROCESSUS DE FERMETURE DÉFINITIVE

- Arianne Phosphate Inc.
- Galaxy Lithium *
- Mine Arnaud
- Nemaska Lithium
- Nouveau Monde Graphite *
- Redevances Aurifères Osisko
- Ressources Falco Ltée
- RNC Minerals
- Sayona Québec *
- Wesdome
 - Mine Kiena

INSTITUTIONS ET ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF

- 48° Nord International
- Centre de formation professionnelle de la Baie-James
- Centre de formation professionnelle Val-d'Or *
- Centre de métallurgie du Québec
- COREM
- Institut national des mines du Québec

FOURNISSEURS DE BIENS ET SERVICES

- Armatures Bois-Francis *
- Emplois Compétences *
- Englobe *
- Entreprises Larry
- Epiroc
- Équipement SMS
- Fenner Dunlop *
- Grillage Major *
- Groupe Conseil Novo SST *
- Industries Toromont Ltée
- InnovExplo
- Les Industries Fournier inc.
- McCarthy Tétrault
- PwC
- RM Recrutement International *
- SGS Canada
- Stantec

* Adhésion en 2018

L'ÉQUIPE DE L'ASSOCIATION

(au 31 décembre 2018)

- **Josée Méthot**
Présidente-directrice générale *
- **Julie Boissinot**
Conseillère, Communications stratégiques
- **Carole Côté**
Directrice, Administration
- **Katie Deneault**
Directrice, Service-conseil en ressources humaines et développement de la main-d'œuvre
- **Sandra Gadoury**
Adjointe exécutive
- **Maxime Lachance**
Coordonnateur, Relations avec les communautés et développement durable **
- **Anne-Marie Painchaud**
Conseillère, Marketing et communications grand public
- **Nancy Roger**
Adjointe administrative, Environnement, santé-sécurité et services techniques
- **Mathieu St-Amant**
Directeur, Communications stratégiques
- **Geneviève Tölgyesi**
Adjointe administrative, Communications stratégiques, administration et ressources humaines et développement de la main-d'œuvre

* Membre du comité exécutif

** Entrée en poste en 2018